

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du mardi 11 mai 2021

Convocation du 6 mai 2021

Présents : Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Sandrine CHAUVEL, Claire DANJEAN, Natacha GRAPPE-ROLLAND, Claude GRENIER, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Dominique PERRIN, Olivier PERRIN, Bénédicte PITHIOUX, Thibaut REVELUT, Pierre VIALAIT, David VULIN

Modification du lieu de réunion : choix rendu nécessaire eu égard à l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID19 et à l'impossibilité d'assurer la nécessaire distanciation physique : SALLE DES ASSOCIATIONS à l'ESPACE DES SOCIETES.

Sous la présidence de Gérard JANODET, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 8 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

Caserne / Partie garage : Isolation du bâtiment, remplacement des 2 portails et de la porte.
Devis : 29 058 € HT, 34 869.60 € TTC

L'entreprise PRO CF de Saint-Etienne-Sur-Reyssouze, sous-traitant de Assa Abloy, est intervenue pour la pose des portes.

Changement de chaudière à l'école -

Devis : 54 672.85 € HT, 65 607.42 € TTC

Début des travaux : semaine du 12/04 pendant les vacances scolaires.

Dès lundi 12, interventions d'Arnaud PIN et de RV TP.

Compte-rendu donné par Colette LOMBARD : pose de la chappe, fabrication du silo, réalisation de la tranchée par RV TP.

Voirie

1) **Réunion commission voirie du 11/05/2021** : Jean-Noël BLANC commente les différents devis présentés pour la réfection de la place publique. L'entreprise BONNEFOY de SAONE (25) est retenue pour 28 639.10 € HT (34 366.92 € TTC) : rabotage général et pose d'enrobé.

2) **Sécurisation de l'entrée Ouest du village - RD1 - Convention pour assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Agence Départementale d'Ingénierie - Délibération DEL20210511001**

Jean-Noël BLANC a rencontré mardi 27/04 en mairie l'Agence Départementale d'Ingénierie (Sylvain MEUNIER).

Prestation globale du projet : 2,5 jours soit 1 125 € HT (1 350 €)

Option : rédaction d'une convention au service des routes du Département de l'Ain : 450 € HT (540 € TTC). Avis favorable si des travaux devaient se réaliser sur voirie.

Le conseil municipal invite le Maire à signer la convention avec l'Agence départementale d'ingénierie.

Epicerie - Bail à intervenir avec la SARL les trois bouchons - Délibération DEL20210511002

Bail commercial de 9 ans à compter du 1^{er} juin 2021 jusqu'au 31 mai 2030.

Montant du loyer : 560 € HT révisable à la fin de chaque période triennale

Fermeture du commerce du 28 mai au 1^{er} juin 2021 inclus. Ouverture le 2 juin.

Horaires d'ouverture :

- du mardi au samedi de 7h à 13h30 et de 16h à 19h.
- Le dimanche de 7h à 12h30.

Le conseil municipal invite le Maire à signer le bail avec la SARL LES TROIS BOUCHONS, invite le Maire à établir un état des lieux d'entrée, décide (de fait) que le loyer du 1^{er} juin 2021 au 28 juin 2021 n'est pas dû par M. DECERLE-UNGARO du fait de la vente du fonds de commerce au 1^{er} juin 2021, précise que conformément au bail du 6 juin 2012 le dépôt de garantie de 1 000 € encaissé par la commune de BEAUPONT sera restitué à M. DECERLE-UNGARO « *après paiement de tous les loyers, charges et tous dommages-intérêts et indemnités diverses dont il pourrait être débiteur envers la commune de BEAUPONT* ».

CA3B – Plan Local d'Urbanisme/Refus du transfert automatique de la compétence – Délibération DEL20210511003

Le conseil municipal a délibéré en séance du 19/11/2020 pour renoncer au transfert de la compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme à la CA3B et souhaite que le PLU reste du ressort communal.

La Préfecture de l'Ain nous précise que la délibération communale ayant été prise entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2020 sera prise en compte dans le calcul de la minorité de blocage.

Néanmoins, afin de respecter la conformité des termes de la loi (opposition) et de lever toute ambiguïté quant à la décision prise, la commune a la possibilité, si elle le souhaite, de prendre une délibération rectificative s'opposant formellement à ce transfert et la transmettre en Préfecture avant le 30 juin 2021.

Le conseil municipal CONFIRME sa décision du 19/11/2020.

ALEC 01 – Entrée au capital de la Société Publique Locale ALEC de l'Ain –

Par courrier du 3/03/2021, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC) informe la commune de la création d'une Société Publique Locale et propose à la commune d'en devenir actionnaire afin de continuer à bénéficier de leurs services.

Le Maire donne lecture du courrier de la CA3B du 26/03/2021 qui précise les transactions en cours entre ALEC et CA3B. Il convient d'attendre l'évolution de ce dossier, les communes pourraient avoir accès aux services de la SPL sans en être directement actionnaires.

Fibre optique – Couverture au centre bourg

Le Maire relate sa dernière rencontre avec Walter MARTIN, président du SIEA.

Mercredi 21/04 Jean-Noël BLANC avait rendez-vous sur le terrain avec le SIEA (Guillaume DANJEAN) et EIFFAGE pour examiner les possibilités de raccordement du centre bourg à la fibre depuis le Clos les Ferrières. Interventions également les jours suivants.

EIFFAGE a finalisé l'ensemble des aiguillages pour un raccordement à intervenir d'ici 2 mois.

Foyer d'Accueil Médicalisé Saint-Joseph : le réseau passe devant l'établissement. Un boîtier a été posé par EIFFAGE.

L'ensemble du territoire communal devrait être couvert fin 2021 – début 2022.

Budget principal – Décision modificative 2021-01 – DEL20210511004

Le Maire RAPPELLE à l'Assemblée le budget primitif 2021 notamment les amortissements de la subvention d'équipement au syndicat intercommunal d'électricité de l'Ain ; VU le tableau d'amortissement qui fait ressortir un solde d'amortissement de 1 026.68 € alors que 1 026.48 € ont été inscrits au budget primitif aux comptes 6811 et 28041582 ; Il y a donc lieu de prévoir les crédits de régularisation sur le budget principal 2021 ;

En section de fonctionnement (dépenses) :

022 dépenses imprévues : 0.20 € – ; 6811 Amortissement : 0.20 € +

En section d'investissement (recettes) :

28041582 : amortissement : 0.20 € + ; 10226 : Taxe d'aménagement : 0.20 € –

Ain Habitat – Lotissement LE PETIT CARRE : Visite contradictoire le jeudi 3/06 à 10 heures pour restitution voirie à la commune.

SIEA – Compte-rendu de la réunion du 23/04/2021 en visio

Olivier PERRIN relate la création de la Société d'Economie Mixte (SEM) Léa (Les Energies de l'Ain).

Création et orientations stratégiques décidées et approuvées par les AG du SIEA en septembre et décembre 2020, puis dans les décisions des AG de janvier et mars 2021.

Comité de fleurissement : Faute de classement en 2020, le comité départemental de fleurissement a alloué un bon d'achat de 40 € à retirer aux serres Moissonnier à Salavre.

Commission communication : réunion mardi 4/05 à 20 heures. Compte-rendu par Claire DANJEAN. Refonte du site internet, regroupement des thèmes, nouvelle ergonomie ? Les associations et les professionnels ont été sollicités pour une mise à jour des encarts.

Une rencontre est à organiser avec Robin FRERE, développeur du site.

Prochaine réunion : mardi 29 juin à 20 heures.

ADEB – Association de défense de l'environnement bressan : Concerne l'usine de méthanisation à Condal. Chaque élu a été destinataire d'une copie du courrier par mail en date du 2/04/2021.

INSEE – Recensement de la population

En raison de la crise sanitaire que nous connaissons, l'INSEE a décidé à titre exceptionnel de reporter à 2022 l'enquête de recensement prévue en 2021.

La commune de BEAUPONT qui devait réaliser son enquête de recensement en 2022 la réalisera en janvier-février 2023.

Pour info, le dernier recensement a été réalisé en janvier/février 2017. Pour les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement s'effectue tous les 5 ans à raison d'1/5^{ème} des communes françaises chaque année. Dans les grandes villes, il s'effectue tous les ans par tranche (8 % des logements par an). Population communale INSEE au 1^{er} janvier 2021 : 695 habitants

CA3B – Commission environnement/Gestion des déchets –

Colette LOMBARD relate la réunion du groupe de travail du 6/04/2021 notamment la future gestion des déchets verts.

Les documents seront envoyés par mail à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Société Publique Locale INTERA – Jean-Noël BLANC relate la réunion du 6/05 : validation des comptes. Beaucoup d'achats de terrains et d'aménagements avec peu de ventes du fait du covid (donc déficit).

CA3B – Groupe de travail transport – Claire DANJEAN relate la réunion du 27/04 : voie verte, mon village bouge, transport scolaire, transport à la demande...

ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES – Tenue des scrutins du 20 et 27 juin 2021

Achat de 2 isolements dont un pour personne à mobilité réduite : livraison début juin.

Crise sanitaire : Les 2 bureaux de vote sont transférés sous la halle à l'Espace des Sociétés.

Tenue des bureaux de vote : les élus se sont positionnés.

Prochaine séance du conseil municipal : jeudi 10 juin 2021 à 20 heures.

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance à 22 H 40.